



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL du 22 juillet 2014

Mairie de Tourbes

Présents: Mmes DAMIENS, RENAUDEAU, MUR, PICHON-MATHIEU, GAURET, MORENO, LOPEZ

Mrs: JANTEL, VINCENT, SERVELLERA, BORON, LOPEZ, GUIRAUDOU, MARCO, PUCHE

Excusés: Mme BONNET (procuration M PUCHE), M ROUSSILLON, M LOUSTALET (procuration Mme LOPEZ Marie), Mme MEUNIER

Président de séance: Monsieur le Maire, Christian JANTEL

Secrétaire de séance: M. BORON Richard

Début de la séance: 19H10

Approbation du compte rendu du précédent conseil

Vote du compte-rendu: 16 voix pour, 1 abstention (LOPEZ C.)

DUP espace Bellevalia

Cette DUP a été initié par la municipalité précédente.

Elle a pour but d'obtenir la cessibilité, moyennant finances, des terrains des propriétaires actuellement « Récalcitrants ».

Cette DUP va suivre le cheminement normal de ce genre de procédure avec en final une proposition financière fixée par le juge,

Tous les moyens de négociation ont été utilisés avant d'entamer cette procédure.

Votes sur cette proposition 13 pour 4 abstentions (BONNET, LOPEZ M., PUCHE, LOUSTALET)

Travaux rue de la brèche pour l'entreprise ORANGE

Nous avons reçu, début juillet, la société ORANGE qui nous a annoncé sa volonté d'installer un NRA (Nœud de Raccordement à l'Abonné) sur la ville de TOURBES.

Ce NRA permettra d'obtenir le haut débit internet sur notre ville avec un débit de l'ordre de 8 à 20 mégaocets et cela en fonction de la distance filaire de l'abonné au NRA, plus la distance sera longue plus le débit sera réduit.

Mise en fonction du NRA fin du premier semestre 2015, si tout se passe bien.

Après visite un local rue de la brèche a été retenu.

Il faut refaire la toiture, des artisans locaux vont être contactés. Des travaux intérieurs doivent être réalisés, suppression de l'escalier intérieur et du plancher de l'étage.

Appel aux Tourbains élus et non élus pour ces travaux de démolitions : le local devant être mis à disposition rapidement.

Votes sur cette proposition : unanimité

Règlement intérieur du conseil municipal

Pour rappel ce règlement était à disposition en mairie plusieurs jours avant sa présentation.

Après lecture et différentes interventions dont une sur l'absentéisme possible d'éventuels conseillers, il pourra être examiné et modifié lors d'un prochain conseil.

Il a été décidé de passer au vote.

Votes sur cette proposition 12 pour, 3 abstentions (GAURET, PUCHE, BONNET), 2 contres (LOPEZ M., LOUSTALET D.)

La séance est levée à 20heures15.